

Campagne d'emplois 2023

FICHE de POSTE pour MCF

UNIVERSITE DE HAUTE ALSACE

SUPPORT CONCERNE PAR LE RECRUTEMENT : 71 MCF 0496

DISCIPLINE CONCERNEE : Sciences de l'information et de la communication

Situation actuelle du poste à mettre au concours : VACANT

Date de la vacance : 01-09-2023 Motif de la vacance : Fin de CDD

Composante d'affectation : FSESJ **Laboratoire :** UHA CRESAT

A pourvoir à la date du : 01/09/2023

SESSION "SYNCHRONISEE"

NATURE DU CONCOURS : MCF art. 26-I-1°

MODALITES DE L'AUDITION DES CANDIDATS (article 9-2)

Audition SANS MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE (équivalent à l'audition "classique")

Profil du poste :

Sciences de l'Information et de la Communication

MOTS-CLES issus de GALAXIE

- 1) **Communication des Organisations**
-

Site EURAXESS :

Communication and organizations

Science communication

CHAMPS / SOUS-CHAMPS en anglais : SANS OBJET

FICHE de POSTE : ENSEIGNEMENT

Composante ou UFR : Faculté des Sciences Economiques, Sociales et Juridiques

Département d'enseignement : Département Information Communication

Lieu(x) d'exercice : FSESJ, Campus Fonderie, Mulhouse

Equipe pédagogique : Sarah Attia (ECC), Sabine Bosler (MCF), Eleni Mitropoulou (PRU), Carsten Wilhelm (MCF)

Nom directeur département : Carsten Wilhelm

Tel directeur dépt. : 06 81 46 45 61

Mél directeur dépt. : carsten.wilhelm@uha.fr

Filières de formation concernées : Licence 3 et Master Information-communication

Objectifs pédagogiques et besoin d'encadrement :

La personne recrutée devra transmettre de la licence « Communication et multimédia » au master « Communication et édition numérique » des savoirs académiques dans les domaines suivants : Sciences de l'information et de la communication. Communication des organisations, Pratiques et enjeux de la communication notamment publique, de l'identité de marques et des usages médiatiques et pratiques organisationnelles.

Ces formations requièrent tout particulièrement :

- une bonne connaissance du champ des organisations selon un spectre large (entreprises, institutions, associations, culture, industries), tant sur les plans socio-économique que communicationnel
- une bonne connaissance des enjeux numériques (incluant une culture technique marquée : des compétences en production de supports et/ou stratégies de communication numériques seront un grand plus)
- une implication dans les projets menés par le département (projet tuteuré, journée des carrières, etc.)
- l'enseignant sera également sollicité pour assurer des encadrements de stage ou d'apprentis.

Intérêt ou expérience concernant l'innovation pédagogique et la réussite des étudiants :

Ce serait un plus

AUTRES INFORMATIONS :

Compétences particulières requises :

Dans le cadre du projet d'université européenne porté par Eucor-Le campus européen la pratique de l'anglais et/ou de l'allemand sera un plus.

IMPORTANT : Le(la) candidat(e) peut être amené(e) à intervenir sur l'ensemble de l'établissement.

FICHE de POSTE : RECHERCHE

Equipe ou unité de recherche prévue, ou discipline émergente ou innovation, en cohérence avec le volet recherche du contrat quinquennal de l'établissement : CRESAT

Laboratoire d'accueil :

Libellé + Sigle : Centre de recherches sur les économies, les sociétés, les arts et les techniques - CRESAT

Label (UMR, EA, ..) : UR 3436

Nombre d'enseignants-chercheurs : 19

Nombre de chercheurs : 0

Nombre d'IATOSS fITA : 1

Nombre de départs à la retraite prévisibles dans les 2 ans pour la (ou les) équipe(s) concernée(s) :

Lieu(x) d'exercice : MULHOUSE

Nom directeur labo : Guido Braun

Référent poste : Carsten Wilhelm

Tel directeur Labo : 03 89 56 82 69

Mél directeur Labo : guido.braun@uha.fr

URL labo : cresat.uha.fr

Descriptif labo : Les travaux du CRESAT, s'inscrivant dans un cadre interdisciplinaire, ouvrent pour des enseignants-chercheurs des départements d'histoire (21e, 22e, 23e, 72e), d'information et communication (71e) et d'autres sections, des perspectives de recherche qui ne se limitent pas à leurs périmètres respectifs. En effet, depuis quelques années, les chercheurs du CRESAT ont amorcé une réflexion sur les évolutions culturelles, sociales et territoriales en contexte interculturel, à l'articulation de l'histoire, de la communication, de la géographie et de l'économie. Dès lors, ils entendent se rassembler à la fois pour participer à la structuration d'un champ de recherche émergent à l'Université de Haute-Alsace et pour fédérer des équipes issues de disciplines différentes.

Fiche AERES labo :

<https://www.hceres.fr/fr/rechercher-une-publication/cresat-centre-de-recherches-sur-les-economies-les-societes-les-arts-et>

Equipe et/ou Thème(s) de recherche proposé(s) au candidat // Descriptif du projet :

Au sein du laboratoire CRESAT, la personne recrutée renforcera l'axe « Communication, Culture et Technologies de l'information » dont l'activité principale est centrée sur la question des processus communicationnels, des usages et de la réception des dispositifs numériques ainsi que sur la transmission et l'appropriation des savoirs notamment dans le champ de l'information électronique et de la formation. La personne recrutée devra déployer ses recherches autour des questions des stratégies de communication des organisations, des identité de marque, formelles et informelles. Elle sera également à même de participer activement à des projets collaboratifs interdisciplinaires nationaux et internationaux.

FICHE de POSTE : ADMINISTRATION

Fonction(s) administrative(s) : Responsable pédagogique

Discipline(s) / Filières de formation concernées (préciser niveau L - M – D) : L3 Communication et Multimédia

Lieu(x) d'exercice : Campus Fonderie, Mulhouse

Dans le cadre de son projet d'université citoyenne, et de son attention à l'égalité et la diversité, l'UHA accueille favorablement les candidatures des personnes du genre le moins représenté dans le secteur ou la discipline concerné, des personnes en situation de handicap et des personnes de tous âges et de toutes origines.

MODALITES DE TRANSMISSION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

PROCEDURE DEMATERIALISEE

Le poste sera publié sur GALAXIE du 23-02-2023 (10h) au 30-03-2023 (16h) à l'adresse : https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_recrutement_enseignants_chercheurs.htm ainsi que sur le site UHA avec la composition des comités de sélection : <http://www.uha.fr/luha/mieux-connaître-luha/recrutements/enseignants-enseignants-chercheurs-chercheurs/>

Ce poste est ouvert à l'ensemble des candidats remplissant les conditions visées à l'article 9-2 du décret 84-431, y compris aux bénéficiaires de l'obligation d'emplois (BOE) remplissant les mêmes conditions.

Modalités de transmission des dossiers de candidature (arrêté du 23 juillet 2019 modifiant l'arrêté du 13 février 2015)

La candidature est dématérialisée, l'inscription et le dépôt des dossiers de candidatures s'effectuent directement dans l'application Galaxie.

Le candidat :

- spécifie une adresse e-mail usuelle et vérifie sa validité dans la rubrique « Mon profil » de Galaxie.
- enregistre sa candidature dans Galaxie en veillant à la sélection du type de candidature (concours, mutation, détachement, recrutement étranger). Ce choix détermine les pièces réglementaires devant être fournies pour valider une candidature.
- dépose l'ensemble des documents constituant son dossier de candidature dans Galaxie avant le 30-03-2023 16h.

NB :

- 1) La déclaration de candidature n'a plus lieu d'être signée et transmise dans la mesure où celle-ci est directement accessible dans la liste des pièces.
- 2) Les candidats à un poste MCF doivent déposer leur dossier en une seule fois.
- 3) Les documents administratifs ainsi que le rapport de soutenance rédigés en tout ou partie en langue étrangère sont accompagnés d'une traduction en langue française dont le candidat atteste la conformité sur l'honneur sous peine d'irrecevabilité du dossier.
La traduction de la présentation analytique ainsi que des travaux, ouvrages, articles et réalisations est facultative.



Rappel : les lettres de recommandations ou tout autre document de même nature **doivent absolument être proscrits du dossier de candidature.**

DEMANDE de MUTATION ou de DETACHEMENT : Les candidats qui remplissent les conditions prévues aux articles 60 et 62 de la loi 84-16 du 11 janvier 1984 (**situation de handicap ou rapprochement de conjoint**) **DOIVENT OBLIGATOIREMENT joindre les justificatifs de leur situation** à leur dossier, afin que celui-ci soit examiné en conséquence.